Assemblée Générale Mixte – Vendredi 12 mai 2017

Tableau de synthèse des documents ou informations mis à la disposition des actionnaires

Le tableau ci-dessous a été établi pour faciliter votre recherche et votre lecture de documents ou informations mis à votre disposition pour l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2017.

Les documents mentionnés ci-après se trouvent sur le site dédié à l'Assemblée Générale : www.engie.com/rubrique actionnaires (Documents préparatoires)

Informations et documents requis (article R. 225-73-1)	Où les trouver ?
Avis mentionné à l'art. R. 225-73 (avis préalable de réunion)	Avis paru au Balo du 17 mars 2017
Nombre total de droits de vote existant et nombre d'actions composant le capital de la société à la date de la publication de l'avis préalable	Communiqué publié dans la rubrique actionnaires
Comptes annuels Comptes consolidés Rapport de gestion du Conseil d'administration Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques Rapport sur la gestion du groupe Tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices	DDR – Section 6.4 p. 328 à 371 DDR – Section 6.2 p. 198 à 324 DDR – cf. Table de concordance p. 400 DDR – cf. Table de concordance p. 403 DDR – cf. Table de concordance p. 400 DDR – Section 6.4.4 p. 371
Récapitulatif des délégations de compétence	Brochure de convocation pages 38 à 41
Liste des administrateurs et Directeurs Généraux, avec indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance	DDR – Section 4.1.1 p. 101 à 111
Texte des projets de résolution présentées par le Conseil d'administration Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée relatif aux résolutions proposées Renseignements concernant les candidats au Conseil d'administration	Brochure de convocation pages 13 à 24 Brochure de convocation pages 25 à 44 Brochure de convocation pages 51 à 52
Rapports des commissaires aux comptes qui seront soumis à l'Assemblée : - sur les comptes annuels, - sur les comptes consolidés, - sur les conventions réglementées, - sur les résolutions proposées	 DDR – Section 6.5 pages 372 à 373 DDR – Section 6.3 pages 325 à 326 DDR – Section 4.5.1 pages 129 à 131 Brochure de convocation pages 45 à 47
Montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées	Attestation des commissaires aux comptes sur les rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées
Montant global, certifié par les commissaires aux comptes, des dépenses de Mécénat et de Parrainage (article 238 bis, 1 et 4 du Code général des impôts) et liste des actions nominatives	Attestation des commissaires aux comptes sur les dépenses visées à l'article article 238 bis, 1 et 4 du Code général des impôts
Formulaires de vote par correspondance et de vote par procuration ou document unique prévu par le troisième alinéa de l'article R. 225-76, sauf dans les cas où la société adresse ces formulaires à tous ses actionnaires	Lien sur engie.com
Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes	DDR page 324